

Séance de Conseil général

• 58 membres du Conseil général de Vulliens se sont réunis le jeudi 4 juin dernier. Après l'assermentation de trois nouveaux membres et les différentes nominations statutaires, les comptes 2014 ainsi que deux préavis municipaux relatifs à la réorganisation de la Protection Civile ainsi qu'aux travaux annuels d'entretien des routes ont été acceptés. En revanche, la décision concernant la construction éventuelle d'un chauffage à distance à bois a été renvoyée à une prochaine séance.

Christophe Chappuis, président, a ouvert l'assemblée en saluant les personnes présentes. Après l'assermentation de trois nouveaux membres portant ainsi l'effectif du Conseil général à 101, les différentes nominations statutaires ont eu lieu et Christophe Chappuis a été réélu pour une année par une large ma-

rité. De leur côté, les autres membres du bureau ont été tacitement réélus.

Boursier communal, Roger Stettler a ensuite présenté les comptes 2014 qui se sont révélés très bons. Il en est ressorti une marge d'auto-financement de Fr. 895'083.73 pour un total des charges effectives de Fr. 1'704'966.14. Il a toutefois insisté sur le caractère extraordinaire de l'exercice 2014. Après lecture du rapport de la commission de gestion par Patricia Dumas, les comptes 2014 ainsi que le rapport de gestion de la Municipalité ont été acceptés.

Municipal en charge de la Protection Civile, Gilbert Thonney a présenté le projet de nouvelle organisation respectant le découpage des districts et faisant ainsi passer le nombre de régions de 21 à 10 pour l'ensemble du canton. Il a, par ailleurs, relevé que la réorganisation devrait être neutre financièrement.

Cette réorganisation a été acceptée par une large majorité du Conseil. De son côté, le Municipal des routes, Stéphane Thonney, a présenté les travaux de réfection de routes dans le village. Ce préavis a également été accepté par une majorité d'environ deux tiers.

Municipal des bâtiments, Olivier Hähni s'est ensuite chargé de la défense du projet de chauffage à distance à bois devisé à Fr. 840'000.-. Il a notamment rappelé la volonté municipale de mettre en valeur le bois communal et présenté le montage financier basé essentiellement sur des fonds de réserves existants. Après avoir écouté un rapport négatif de la part de la commission chargée d'étudier le projet ainsi que de nombreuses questions et remarques de membres du Conseil, ce dernier a décidé de renvoyer le préavis afin de permettre à la Municipalité d'apporter les compléments nécessaires.

Au niveau de l'agenda, le syndic Daniel Schorderet a rapporté que l'Abbaye aurait lieu du 8 au 13 juillet, les traditionnels sauts en parachute se dérouleraient les 25 et 26 juillet alors que la Fête nationale se situerait à nouveau sur le site de ce dernier, soit au Champ-du-Chêne, le samedi 1^{er} août. Du côté des divers, Yvan Cherpillod a apporté les remerciements de sa famille pour la solidarité villageoise exprimée suite à l'incendie de leur ferme début janvier. Enfin, Michel Pachl Chéraz a annoncé qu'une séance d'informations et de discussions concernant le projet éolien aurait lieu le jeudi 25 juin prochain à la Grande Salle.

En conclusion de séance, Christophe Chappuis a remercié la Jeunesse pour la tenue régulière de la buvette et donné rendez-vous à tout le monde le 8 octobre prochain.

[Loïc Bardet]

Journal de Moudon du 18.06.2015